

# RAPPORT FINANCIER 2022



[1001MOTS.ORG](https://1001MOTS.ORG)



**ASSOCIATION 1001 MOTS**

24 rue de l'Est  
75020 PARIS

**RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

# ASSOCIATION 1001 MOTS

Association loi 1901

24 rue de l'Est  
75020 PARIS

## RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2022

Aux sociétaires,

### **Opinion**

---

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association 1001 MOTS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

---

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **Justification des appréciations**

---

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations auxquelles nous avons procédé.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifiés que les modalités retenues pour la détermination des fonds dédiés ont correctement été appliquées.

Les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, sans réserve, exprimée dans la première partie de ce rapport.

#### **Vérification du rapport financier et des autres documents adressés aux sociétaires.**

---

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Président et dans les autres documents adressés aux sociétaires sur la situation financière et les comptes annuels.

#### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

---

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

#### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

---

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.  
En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Tours,  
Le 19 juin 2023

Le Commissaire aux comptes  
AJILEC  
Frédéric BRUNAUT



# Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2022			31/12/2021
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires	3 780	1 054	2 727	
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	72 285	16 024	56 261	18 689
	Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours	16 324		16 324	2 520	
Avances et acomptes					
<b>BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES</b>					
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	2 028		2 028	3 028	
<b>TOTAL ( I )</b>	<b>94 416</b>	<b>17 077</b>	<b>77 339</b>	<b>24 237</b>	
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
Marchandises					
<b>Avances et Acomptes versés sur commandes</b>					
<b>CREANCES (3)</b>					
Créances clients, usagers et comptes rattachés					
Créances reçues par legs ou donations					
Autres créances	79 841		79 841	173 448	
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>					
<b>DISPONIBILITES</b>	740 777		740 777	439 317	
Charges constatées d'avance	836		836	4 836	
<b>TOTAL ( II )</b>	<b>821 454</b>		<b>821 454</b>	<b>617 601</b>	
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>	Frais d'émission d'emprunt à étaler ( III )				
	Primes de remboursement des obligations ( IV )				
	Ecarts de conversion actif ( V )				
<b>TOTAL ACTIF ( I à V )</b>	<b>915 871</b>	<b>17 077</b>	<b>898 794</b>	<b>641 838</b>	
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an				3 028	
(3) dont à plus d'un an					

# Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2022

31/12/2021

		31/12/2022	31/12/2021	
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>	<b>Fonds propres</b>		
	Fonds propres statutaires	Fonds associatifs sans droit de reprise <i>Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subv d'inv affectées à des biens renouv</i>	187 675	187 675
	Fonds propres complémentaires	Ecarts de réévaluation		
	<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>	Réserves		
	Fonds propres statutaires	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Fonds propres complémentaires	Réserves pour projet de l'entité		
	Ecarts de réévaluation	Autres		
	Réserves	Report à nouveau	76 510	74 818
	Réserves statutaires ou contractuelles	<b>Résultat de l'exercice</b>	121 870	1 691
	Réserves pour projet de l'entité	<b>Total des fonds propres</b>	386 054	264 184
Autres	Fonds associatifs avec droit de reprise			
Report à nouveau	- Apports			
<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>	- Legs et donations			
<b>Total des fonds propres (situation nette)</b>	- Subv d'inv affectées biens renouv			
	Droits des propriétaires			
	Ecarts de réévaluation			
	Fonds propres consommables			
	Subventions d'investissement			
	Provisions réglementées			
	<b>Total des autres fonds propres</b>			
	<b>Total des autres fonds associatifs</b>			
	<b>Total des fonds propres   Total des fonds associatifs</b>	<b>386 054</b>	<b>264 184</b>	
<b>Fonds reportés et dédiés</b>	Fonds reportés liés aux legs ou donations	Fonds dédiés sur legs et donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation	Sur subventions de fonctionnement	325 000	257 333
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes	Sur dons manuels		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public			
	<b>Total des fonds reportés et dédiés</b>	<b>325 000</b>	<b>257 333</b>	
<b>Provisions</b>	Provisions pour risques			
	Provisions pour charges			
	<b>Total des provisions</b>			
<b>DETTES (1)</b>	<b>DETTES FINANCIERES</b>			
	Emprunts obligataires convertibles			
	Autres emprunts obligataires			
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)			
	Emprunts et dettes financières divers			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
	<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	93 486	31 170	
	Dettes des legs ou donations			
	Dettes fiscales et sociales	94 254	89 151	
<b>DETTES DIVERSES</b>				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
	<b>Total des dettes</b>	<b>187 740</b>	<b>120 321</b>	
	Ecarts de conversion passif			
	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>898 794</b>	<b>641 838</b>	
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	121 869,60	1 691,18	
	(1) Dont à moins d'un an	187 740	120 321	
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			

# Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2022

31/12/2021

		12 mois	12 mois
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	Cotisations   Cotisations		110
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens   Ventes mses, produits fabriqués		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service   Prestations de services		
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation   Subventions d'exploitation	576 069	550 000
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels   Dons	895 963	474 213
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie   Legs et donations		
Contributions financières			
		92	
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	2 014	1 529	
Utilisations des fonds dédiés	257 333		
Autres produits   Autres produits	13		
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>1 731 392</b>	<b>1 025 944</b>	
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements	69 112	43 803
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	458 884	277 075
	Aides financières   Subvention accordées par l'association		
	Impôts, taxes et versements assimilés	36 784	27 672
	Salaires et traitements	511 553	427 465
	Charges sociales	196 615	163 481
	Dotation aux amortissements et dépréciations	11 401	3 686
	Dotation aux provisions		
Reports en fonds dédiés	325 000		
Autres charges	79	28	
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>1 609 427</b>	<b>943 209</b>	
<b>RES ULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>121 965</b>	<b>82 735</b>	



# Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2022

31/12/2021

RESULTAT D'EXPLOITATION		121 965	82 735
PRODUITS FINANCIERS	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	1 058	510
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>Total des produits financiers</b>	<b>1 058</b>	<b>510</b>
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change	16	13
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>Total des charges financières</b>	<b>16</b>	<b>13</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>		<b>1 042</b>	<b>497</b>
<b>RESULTAT COURANT avant impôts</b>		<b>123 007</b>	<b>83 231</b>
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	88	375
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	<b>Total des produits exceptionnels</b>	<b>88</b>	<b>375</b>
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital	1 000	
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	<b>Total des charges exceptionnelles</b>	<b>1 000</b>	
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		<b>(912)</b>	<b>375</b>
	Participation des salariés aux résultats		
	Impôts sur les bénéfices	225	122
	(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		175 540
	(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées		257 333
	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>1 732 538</b>	<b>1 202 369</b>
	<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>1 610 668</b>	<b>1 200 678</b>
<b>EXCEDENT ou DEFICIT</b>		<b>121 870</b>	<b>1 691</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>			
	Dons en nature		
	Prestations en nature		
	Bénévolat		
	<b>TOTAL</b>		
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>			
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens		
	Prestations		
	Personnel bénévole		
	<b>TOTAL</b>		

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

L'association 1001 mots a pour but de prévenir le creusement précoce d'inégalités dans le développement des enfants d'âge pré-scolaire, en s'appuyant sur les enseignements de la recherche scientifique.

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **898 794** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 732 538** euros et un total **charges** de **1 610 668** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **121 870** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2022** et finit le **31/12/2022**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation n'a été apporté.

Concernant les méthodes de présentation, en application du nouveau règlement ANC 2018-06, certains comptes ont été modifié :

- les dons perçus sont désormais inscrits dans les 754 "ressources liées à la générosité du public - dons".
- utilisation des fonds dédiés pour les actions non réalisées en 2022 mais affectées par le financeur en 2022.
- Les aides de l'Etat perçues pour l'embauche d'un apprenti ont été inscrites en 740000 - subventions.

Les principales méthodes utilisées sont :

## Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

## Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

## Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

## Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

## Passif social

Au vue de l'ancienneté des salariés, le montant des IFC n'est pas significative.

# Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2022
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Viremt p.à p.	Cessions	
<b>INCORPORELLES</b>						
Frais d'établissement et de développement						
Autres			3 780			3 780
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>			<b>3 780</b>			<b>3 780</b>
<b>CORPORELLES</b>						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique et mobilier	24 365		47 919			72 285
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations grévées de droits						
Immobilisations corporelles en cours	2 520		13 804			16 324
Avances et acomptes						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>26 885</b>		<b>61 723</b>			<b>88 608</b>
<b>FINANCIERES</b>						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	3 028				1 000	2 028
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>3 028</b>				<b>1 000</b>	<b>2 028</b>
<b>TOTAL</b>	<b>29 913</b>		<b>65 503</b>		<b>1 000</b>	<b>94 416</b>

## Amortissements

Etat exprimé en euros

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2022
		Dotations	Diminutions	
<b>INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement et de développement				
Autres		1 054		1 054
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>		<b>1 054</b>		<b>1 054</b>
<b>CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels				
Autres instal., agencement, aménagement divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, mobilier	5 676	10 348		16 024
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations grevées de droits				
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>5 676</b>	<b>10 348</b>		<b>16 024</b>
<b>TOTAL</b>	<b>5 676</b>	<b>11 401</b>		<b>17 077</b>

## Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
<b>Fonds associatifs sans droit de reprise</b>				
- Patrimoine intégré	187 675			187 675
- Fonds statutaires				
- Subventions d'investissement non renouvelables				
- Apports sans droit de reprise				
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	74 818	1 691		76 510
Résultat de l'exercice	1 691		1 691	
<b>Fonds associatifs avec droit de reprise</b>				
- Apports				
- Legs et donations				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
Provisions réglementées				
<b>TOTAL</b>	<b>264 184</b>	<b>1 691</b>	<b>1 691</b>	<b>264 184</b>

## Tableau de suivi des fonds dédiés

I - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AFFECTEES				
Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice  A	Utilisation en cours d'exercice  B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées  C	Fonds restant à engager en fin d'exercice  D = A - B + C
Fonds dédiés				
fondations	133 333	133 333	138 333	138 333
PMI	95 667	95 667	186 667	186 667
CAF	28 333	28 333		
<b>TOTAL</b>	<b>257 333</b>	<b>257 333</b>	<b>325 000</b>	<b>325 000</b>

II - RESSOURCES PROVENANT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC				
Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice  A	Utilisation en cours d'exercice  B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées  C	Fonds restant à engager en fin d'exercice  D = A - B + C
Dons manuels				
Total				
Legs et donations				
Total				
<b>TOTAL</b>				

## Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2022	1 an au plus	plus d'1 an
<b>CREANCES</b>	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	2 028		2 028
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	576	576	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
Débiteurs divers	79 266	79 266		
Charges constatées d'avance	836	836		
<b>TOTAL DES CREANCES</b>		<b>82 706</b>	<b>80 678</b>	<b>2 028</b>
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
<b>DETTES</b>	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1 an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	93 486	93 486		
	Personnel et comptes rattachés	18 787	18 787		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	35 465	35 465		
	Impôts sur les bénéfices	225	225		
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	39 777	39 777		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes				
Dettes représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>187 740</b>	<b>187 740</b>		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					



# Charges à payer

Etat exprimé en euros		31/12/2022
<b>Total des Charges à payer</b>		<b>91 080</b>
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>		<b>65 904</b>
<i>FACTURES NON PARVENUES</i>	65 904	
<b>Dettes fiscales et sociales</b>		<b>25 176</b>
<i>SALAIRES A PAYER SUR CP</i>	18 333	
<i>Charges sociales sur C.P.</i>	4 472	
<i>Charges fiscales sur C.P.</i>	2 370	

## Produits à recevoir (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2022	31/12/2021	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients				
Autres créances	83 418	170 626	(87 208)	-51,11
<b>TOTAL</b>	<b>83 418</b>	<b>170 626</b>	<b>(87 208)</b>	<b>-51,11</b>

IJSS 2022 : 575,57€

HELLO ASSO don : 11 542.00€

ARCEAL don : 15 000.00€

ANTOINE LEFRANC don : 300.00€

Solde subvention PMI LOIRET 2022 : 56 000.00€

## Charges constatées d'avance (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2022	31/12/2021	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	836	4 836	(4 000)	-82,71
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
<b>TOTAL</b>	<b>836</b>	<b>4 836</b>	<b>(4 000)</b>	<b>-82,71</b>

N2JSOFT : 01/01 - 14/06/2023 = 200.74€  
ZOOM : 01/01 - 18/04/2023 = 50.36€  
Contrat apprentissage mr LABORDA : 01/01 - 07/11/2023 = 491.45€  
WELCOME TO THE JUNGLE - 01/01 - 07/01/2023 = 61.60€  
BOUYGUES - 2 LIGNES - 01/01 - 12/01/2023 = 19.98€  
SOSH - 01/01 - 16/01/2023 = 5.33€  
BOUYGUES 1 LIGNE - 01/01 - 26/01/2023 = 6.92€

## Produits constatés d'avance (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2022	31/12/2021	Variations	%
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION	325 000	257 333	67 667	26,30
Produits constatés d'avance - FINANCIERS				
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS				
<b>TOTAL</b>	<b>325 000</b>	<b>257 333</b>	<b>67 667</b>	<b>26,30</b>

Fondations (Biomérieux, ADP, Ayudar) = 138 333.00€  
PMI Loiret = 186666.66€

# ASSOCIATION 1001 MOTS

Association loi 1901

24 rue de l'Est  
75020 PARIS

## **Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2022**

Aux sociétaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

### *CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE*

---

Nous vous informons qu'il ne nous été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale, en application des dispositions de l'article L. 612-15 du code de commerce.

A Tours,  
Le 19 juin 2023  
Le Commissaire aux comptes  
Cabinet Ajilec  
Représenté par Frédéric BRUNAUT





[1001MOTS.ORG](http://1001MOTS.ORG)